

# Bubulle et Bourriquette : deux erreurs de casting.

Les enquêtes du Capitaine Blondin (7)

Chapitre I : Bubulle

Chapitre II : Bourriquette

Chapitre III : Une équipe de rêve

Chapitre IV : Errare humanum est !

Chapitre V : Dîner de cougar.

Chapitre VI : Adieu Bourriquette !

Chapitre VII : Les pollueurs d'Yzeure.

# Chapitre I : Bubulle.

Le Capitaine Blondin était revenu en service après sa suspension administrative de six mois et avait redoré son blason en résolvant brillamment et au péril de sa vie une enquête compliquée de meurtre sur fond d'escroquerie immobilière.<sup>1</sup> Blessé en service au cours de cette affaire, il avait été décoré de la médaille des actes de bravoure et de dévouement échelon bronze, ce qui était plutôt rare pour un fonctionnaire récemment sanctionné. Mais son jeune Commissaire, assez honnête et suffisamment intelligent pour savoir encourager ses troupes, avait usé de sa petite influence pour obtenir cette distinction pour son subordonné, qu'il appréciait personnellement beaucoup.

Tout semblait donc sourire pour Lucas Blondin au sein du Commissariat de Moulins, quand le Commandant Juliette Bouchet, Chef des unités en tenue sous le titre de Chef de l'Unité de Voie Publique, qui était à la fois une vraie femme avec tout ce que ça comporte et un vrai chef avec tout ce que ça implique, très appréciée de ses troupes pour sa gentillesse, sa grande expérience, son sens de la Justice et ses qualités humaines, décida de faire valoir ses droits à la retraite. Cet Officier féminin avait mûrement réfléchi avant de prendre cette décision, qui surprenait tout le monde, étant donné que Juliette Bouchet n'avait pas encore atteint l'âge idéal pour prétendre à une retraite complète. Au contraire, elle allait partir avec un malus de presque dix pour cent, c'était donc une retraite anticipée de plusieurs années et il y avait à cela plusieurs raisons.

Officiellement Juliette se sentait fatiguée et vieillissante et plusieurs petits pépins de santé lui avaient fait prendre conscience que le beau temps de la jeunesse était bel et bien révolu, elle voulait donc partir en retraite avant que sa santé ne décline vraiment, histoire d'en profiter un peu, car elle avait toujours rêvé de voyager. Son mari était plus âgé qu'elle et il venait lui aussi de demander sa retraite, si bien qu'aucun obstacle ne les empêcherait plus de partir visiter le monde aussitôt qu'elle aurait quitté définitivement le service public. La menace grandissante d'une nouvelle réforme des retraites qui rognerait encore un peu les pensions planait également sur toutes les têtes et quitte à partir avec une petite retraite, autant que ce soit plus tôt.

Mais la principale et vraie raison de sa décision était la grande lassitude qu'elle ressentait par rapport aux directives nationales stupides, aux revirements et aux séries d'ordres et de contrordres, au management inadapté des hautes sphères qui donnaient vraiment l'impression d'être complètement déconnectées du monde réel. Cette situation n'était pas vraiment nouvelle et s'était installée depuis plusieurs années, mais depuis quelque temps s'était ajouté à ces désagréments le mensonge.

---

1-Voir « Meurtre aux impôts » et « Meurtre à l'hôtel » du même auteur.

Non pas le mensonge des élites, qui était habituel et traditionnel, mais le mensonge imposé aux échelons inférieurs. Il fallait désormais non seulement avaler des couleuvres, mais il fallait aussi prétendre aimer ça et surtout déclarer partout que c'étaient de délicieux spaghettis. Juliette n'y tenait plus. Elle avait commencé Inspectrice de Police, avec la volonté et l'espoir de combattre la délinquance, d'arrêter les méchants et de défendre les victimes.

Sa vision manichéenne de la société ne dura que le temps nécessaire aux premières décisions judiciaires absurdes pour mettre sa naïveté en pièces. Puis les magouilles et copinages entre commissaires et magistrats, frères de loge maçonnique et prêts à toutes les bassesses et compromissions pour faire carrière, la rendirent amère et désabusée. Les nombreux abus du « deux poids deux mesures » avaient grandis en nombre et en qualité, désormais elle considérait que la Police Nationale était devenue, partiellement au moins, politique, en tous cas dans sa gestion du maintien de l'ordre. Certains fauteurs de troubles aux casiers judiciaires longs comme des jours sans pain étaient traités avec indulgence, alors que d'innocents travailleurs voulant protester dans le calme et la dignité, étaient traités pis que pendre.

Elle ne supportait plus cette situation et pensait être maintenant devenue un outil au service du côté obscur, elle ne croyait plus être au service du peuple, mais au service des puissants pour maîtriser le peuple et cette constatation lui enlevait tout plaisir à accomplir son travail, elle qui était passée du côté des unités en tenue et du commandement lors de la réforme de 1995 qui avait amené la disparition des Inspecteurs de Police, corps fusionné avec celui des Officiers de Paix pour créer le corps des Officiers de Police, plus malléable que celui des Inspecteurs et plus à même de laisser tous les pouvoirs aux mains des Commissaires, dont la servilité envers le pouvoir était proverbiale et n'était dépassée que par celle de certains Officiers de Gendarmerie.

Bref, Juliette ne croyait plus à son travail, elle pensait même que dans certains cas l'action de la police pouvait être maléfique et cela la chagrinait plus qu'elle ne le montrait en public. Fatiguée de se ronger les sangs et d'essayer d'amortir les effets néfastes des directives venues d'en haut, elle avait donc décidé de jeter l'éponge et de laisser les plus jeunes se débrouiller avec cette grande maison qui n'était plus du tout celle dans laquelle elle était entrée avec fierté, trente trois ans plus tôt.

Ces dernières années, avec le prédécesseur du Commissaire actuel, qui était un pur produit de la caste dominante dans la Police Nationale, elle avait subi une série d'humiliations et d'avanies qui auraient mené beaucoup de femmes moins fortes qu'elle au bord du suicide. Mais elle avait tenu le coup, essayant de protéger autant que faire se pouvait les troupes placées sous ses ordres. Elle avait ainsi joué un rôle de paratonnerre, plutôt efficace en vérité, mais du coup elle avait encaissé la plupart des éclairs lancés contre ses subordonnés et à la fin le Commissaire avait pris l'habitude d'aller au plus court en la sanctionnant elle, sans attendre de savoir qui

avait réellement commis une erreur. Il répétait souvent qu'un vrai chef doit savoir encaisser les coups à la place de ses collaborateurs pour mieux les protéger, mais oubliait de s'appliquer à lui-même cette règle bien sûr.

Quand le coup le plus sévère visa le Capitaine Blondin, au lieu de le protéger et de le défendre, au moins un peu, le Commissaire s'écarta complètement de la route des éclairs, montrant une fois de plus qu'il était un fidèle adepte du « Faites ce que je dis et ne faites pas ce que je fais ! ». Pire, non content d'abandonner en rase campagne son collaborateur face à la vindicte des gendarmes, le Commissaire, justifiant largement le jeu de mot courant « Commissaire à rien », dérivé de la période de l'occupation où n'avaient pu rester en fonction que les « Commissaires aryens » pour complaire à l'occupant teuton, avait hurlé avec les loups, exigé des sanctions envers son subordonné, qu'il savait pourtant innocent, mais « Que voulez-vous ma pauvre dame, si le monde était juste ça se saurait n'est-ce-pas ? ».

Juliette avait tenté de défendre son cadet, pesant de tout son poids administratif, malheureusement beaucoup plus faible que son poids réel, pour sortir Blondin de ce mauvais pas. Elle avait rédigé un rapport administratif expliquant qu'elle ne croyait pas en la culpabilité de son collègue et en expliquant qu'à sa place, nul doute qu'elle aurait agi de la même manière et peut-être même moins bien. Elle avait tenté d'entraîner dans ce mouvement de défense du Chef de la Sûreté Urbaine d'autres collègues Officiers, dont son adjoint, un Capitaine sans envergure ni courage qui ne pensait qu'à repartir en mutation dans sa contrée natale, la cité phocéenne. Ce vrai marseillais devait y parvenir quelques mois plus tard, pendant la suspension administrative de Blondin.

Le Commandant adjoint du Commissaire ne voulait surtout pas fâcher son chef direct, avec qui il avait un arrangement des plus profitables aux deux parties, à base d'abus d'usage de véhicule administratif, de remboursements généreux de stages partiellement effectués, d'astreintes peu fréquentes, de congés exceptionnels généreusement accordés au moindre prétexte et d'autres avantages moins avouables.

Quant aux Officiers des Renseignements Territoriaux, fidèles à leur devise, ils restaient bien cachés et n'auraient voulu pour rien au monde attirer l'attention de la hiérarchie sur eux, c'était beaucoup trop dangereux, car quand on attire l'attention, tôt ou tard la question se pose de la nature et de la quantité du travail qu'on fournit. « Pour vivre heureux vivons caché » était devenu la devise de ces hommes et femmes de l'ombre, fins connaisseurs des arcanes policières et administratives et qui avaient deviné dès le début de l'affaire que la cause du Capitaine Blondin était perdue. Le défendre, même si on pouvait objectivement soupçonner son innocence, c'était se ranger dans le camp des perdants, se rendre soi-même un peu suspect, en tous cas peu fiable et dans le renseignement la crédibilité est la valeur la plus haute, alors on ne va pas risquer de la perdre par simple solidarité avec un collègue.

La plupart des collègues gradés et gardiens de la paix avaient soutenus Blondin, connu comme un Officier travailleur, droit et juste, ce qui en faisait un phénomène assez rare depuis la réforme de 1995, mais leur opinion n'avait pas beaucoup d'importance et le seul poids qu'elle aurait pu avoir aurait consisté en une intervention de leurs syndicats, malheureusement trop enfoncés dans une politique anti-Officiers pour songer un instant à défendre un cadre, fût-il apprécié des troupes.

Juliette était donc la seule fonctionnaire qui avait tenté quelque chose pour aider Blondin à sortir du borbier dans lequel il s'était enfoncé et le Capitaine lui en vouait une éternelle reconnaissance.

Aussitôt Blondin condamné et suspendu, le Commissaire avait attaqué sans relâche Juliette, pour la punir de son soutien actif à son collègue, aidé par son adjoint, assez lâche ou corrompu pour suivre le mouvement, acceptant de prendre le risque de faire déprimer sa collègue du même grade et de la pousser aux dernières extrémités. Heureusement Juliette avait tenu le coup, faisant preuve d'une résilience hors du commun, malgré les brimades continues et les humiliations répétées. Puis le Commissaire était parti et le Commandant adjoint, bien occupé par son travail d'intérim et qui avait perdu toute motivation et en fait tout motif d'en vouloir à Juliette, avait relâché la pression, faisant même parfois montre d'une infime mais réelle parcelle d'humanité.

Un nouveau Commissaire était ensuite arrivé et le Commandant adjoint fut récompensé de ses efforts méritoires pour accéder au corps supérieur par une nomination à l'école de Commissaire de Saint Cyr au Mont d'Or, son nirvana à lui, ce qui prouve que le travail et les efforts peuvent parfois payer, même dans l'administration. Juliette était appréciée du nouveau Commissaire, sentiment réciproque et les deux derniers mois de la suspension de Blondin furent plutôt agréables pour elle, même si l'absence de son adjoint, enfin muté à Marseille, lui laissait beaucoup de travail. Mais le temps faisait son œuvre d'usure et son mari ayant accédé au statut envié de retraité, elle avait décidé de le rejoindre pour profiter à deux du temps qu'il leur restait alors qu'ils étaient encore tous les deux à peu près en bonne santé.

Du coup, les postes des deux Officiers commandants l'Unité de Voie Publique devenaient vacants et si Juliette n'allait pas être remplacée tout de suite, il était sûr que l'administration allait nommer un Capitaine sur le poste d'adjoint du chef des unités en tenue. La pénurie d'Officier amenait mécaniquement une hausse du travail pour ceux qui restaient, même si une partie de ce travail pouvait sans crainte être confiée aux Brigadier-Majors, dont certains étaient parfois aussi compétents qu'un Officier, pour ne pas dire plus dans quelques cas.

La demande de retraite de Juliette Bouchet ne prenait effet que six mois plus tard, mais avec le jeu des congés en cours, plus les heures supplémentaires que la Commandante avait accumulées, elle ne devait plus venir travailler que quelques

semaines. Son absence ne pourrait cependant pas être compensée avant son départ officiel, soit six mois plus tard et encore faudrait-il attendre le mouvement général de mutation, qui avait lieu deux fois par an et espérer que le poste serait pourvu, ce qui n'était pas toujours le cas dans le Bourbonnais, région enclavée qui n'attirait pas beaucoup les cadres.

La contrée était pourtant agréable, mais les commissariats étaient petits, sans grande perspective de mutation interne ou d'avancement local et la plupart des Officiers préféraient les gros services ou les régions à population policière dense, qui offraient de meilleures possibilités de changement d'affectation sans déménagement familial. Quant au travail en lui-même, il n'était pas moins dense dans une petite ville comme Moulins que dans un grand centre, car s'il y avait plus de travail, il y avait aussi plus d'effectifs. Il était même plus confortable de travailler dans un grand centre où chaque absence pouvait être compensée par de nombreux collègues, alors que dans les petites circonscriptions de police il est fréquent qu'une fonction précise ne soit remplie que par une seule personne, qui est souvent dérangée sous prétexte qu'elle est la seule à savoir effectuer sa tâche.

Blondin regrettait à titre personnel le départ en retraite de Juliette, puisqu'il appréciait cette collègue gentille et honnête, droite et travailleuse, d'une compétence étendue grâce à sa longue expérience et toujours prête à rendre service. Mais il savait aussi que certaines tâches dévolues à la Commandante allaient forcément devoir lui revenir, puisqu'il n'y avait plus d'autre Officier disponible. Encore avait-il la chance de bénéficier d'un Commissaire plus compréhensif et serviable que la moyenne, ce qui n'était pas très difficile il faut dire. Ainsi le chef de service prendrait-il certainement sa part du travail supplémentaire causé par la défection de Juliette Bouchet et c'était appréciable.

La Commandante se rendait souvent en réunion, que ce soit à la Mairie, au Conseil Départemental ou à la Préfecture et Blondin, qui détestait ces rassemblements officiels, allait certainement devoir en assurer quelques-uns. On y retrouvait toujours les mêmes personnes, spécialistes de la réunion, dont c'était la principale fonction. Quand un sujet aurait pu être réglé par téléphone ou en petit comité, il fallait absolument réunir le maximum de participants, ce qui donnait de l'importance à l'organisateur et au sujet dont il était chargé. La plupart des présents n'étaient là justement que pour cette fonction, faire acte de présence, éventuellement rendre compte à leur administration ou organisme, mais rarement pour apporter une participation utile et même quand c'était le cas, un échange de courrier électronique aurait avantageusement remplacé la présence physique, mais c'était la tradition et Blondin se surprenait parfois à souhaiter une pandémie mondiale de grippe qui aurait contraint tous ces inutiles à espacer leurs réunions pour éviter la contagion.

Il enrageait d'avance de devoir ronger son frein dans une salle climatisée alors qu'une pile de dossiers véritablement importants, puisqu'ils concernaient des victimes de chair et de sang, attendrait sur son bureau. Il se connaissait et savait qu'il

resterait plus tard au service pour éponger la masse de travail supplémentaire. Cette perspective assombrissait son humeur et lui faisait encore plus regretter le départ de Juliette, mais il ne pouvait pas lui en vouloir et dans le fond il savait très bien qu'elle avait raison de quitter cette institution dans laquelle elle ne se reconnaissait plus. Il avait failli lui-même démissionner à l'occasion de sa suspension administrative, révolté par l'injustice flagrante que son administration lui avait laissé subir. Il en avait les moyens depuis qu'il avait récupéré plusieurs millions d'euros de provenance frauduleuse.<sup>2</sup> Mais il aimait trop son travail pour le quitter prématurément et avait décidé de reprendre à l'issue de sa suspension.

Quelques jours après avoir appris que Juliette Bouchet allait quitter la vie active, Le Commissaire réunit l'ensemble de ses Officiers, c'est-à-dire la future retraitée et le Capitaine Blondin et leur annonça la bonne nouvelle : «

—La Direction Centrale a du être émue par ma situation. En effet, le départ de l'adjoint de la Commandante, le départ de mon propre adjoint, puis maintenant le départ imminent en retraite de madame Bouchet, ne laisse que le Capitaine Blondin en poste comme Officier sur la Circonscription. Je sais maintenant que je peux compter sur lui, mais sa spécialité reste le judiciaire et pas la voie publique, si bien que je me suis plaint de cette difficulté. Et pour une fois, miracle, la Direction Centrale de la Sécurité Publique a réagi rapidement : un jeune Capitaine est affecté en urgence au Commissariat de Moulins, sur le poste d'adjoint au Chef de l'Unité de Voie Publique, c'est-à-dire adjoint de la Commandante. Je compte sur vous pour le former à ce métier, Commandante, vous avez deux ou trois semaines devant vous pour le prendre en main et lui montrer votre travail.

—Attendez Monsieur, je ne comprends pas tout. D'abord comment est-ce possible ? Il n'y a pas eu de télégramme de mutation, le poste n'est pas encore censé être ouvert.

—J'ai demandé à ce qu'il soit ouvert en urgence et pour une fois la Direction Centrale a obtempéré, ils avaient un candidat sous la main et hop ! Il arrive demain.

—Mais comment c'est possible, ce n'est pas une mutation normale.

—Hum ! Non en effet, c'est une mutation disciplinaire cachée en fait. Ce Capitaine a eu le choix entre accepter cet article 25 ou bien passer au tapis vert.<sup>3</sup>

—L'article 25 du Règlement Général de la Police Nationale, c'est bien celui qui autorise une mutation dérogatoire en urgence pour le bien du service ?

—Oui c'est ça. On utilise cet article quand on veut déplacer un fonctionnaire sans passer par le conseil de discipline, mais il faut l'accord du fonctionnaire en question.

—Oh la la ! Ce qui veut dire que ce Capitaine qui va arriver est un cas particulier, au minimum !

—Il était affecté au Renseignement Territorial en Normandie, à Rouen. Il n'a jamais travaillé ailleurs que dans le renseignement, il a dix ans d'ancienneté, comme vous Blondin. Il s'appelle Michel Dilpares et il va falloir le former à son nouveau métier.

---

2-Voir « Meurtres à la maison de retraite » du même auteur.

3-Le tapis vert est le surnom du conseil de discipline dans la police.

—Bon, je suppose que c'est mieux que rien !

—Exactement Commandante, c'est accepter le Capitaine Dilpares ou bien attendre six mois le prochain mouvement de mutation et d'ici là vous serez partie en retraite.

—Je le formerai du mieux que je pourrai.

—Je n'en doute pas Commandante ! »

Tout le monde au Commissariat attendait avec impatience l'arrivée du nouveau Capitaine, qui se présenta le lundi suivant à l'accueil. En fait un individu à l'allure fatiguée, casquette de base-ball vissée sur le crâne, en jeans et baskets défraîchis, demanda à voir le Commissaire sans préciser l'objet de sa requête. L'homme paraissait assez jeune, entre vingt-cinq et trente ans, mal rasé, un tatouage tribal dépassait du col de son tee-shirt et réapparaissait sur le bras jusqu'au coude, une belle boucle d'oreille ornée d'un brillant paraît son oreille gauche. Le tee-shirt portait une sérigraphie représentant le visage de Bob Marley fumant une cigarette artisanale conique qui, dans la scène d'origine ayant servi de modèle à la photographie, ne devait pas contenir beaucoup de tabac.

Même s'il est communément admis que l'habit ne fait pas le moine, les jeunes gens vêtus de cette manière sont rarement directeurs d'hôpital, fondés de pouvoir d'une grande banque ou Officiers de Police. L'agent d'accueil pensa donc qu'il était de son devoir de faire préciser au visiteur le motif de sa demande et il lui fut répondu assez sèchement que cela ne le regardait pas. La conséquence de cet échange verbal fut que l'agent d'accueil avertit le secrétariat de circonscription qu'il avait devant lui un visiteur inconnu qui voulait rencontrer le Commissaire, mais sans vouloir dire pourquoi. Il invita ensuite le visiteur à patienter et lui désigna un des sièges obligeamment mis à disposition du public dans le hall d'accueil.

La secrétaire avait remarqué sur son poste téléphonique que le voyant indiquant que le Commissaire était déjà en ligne était allumé, elle attendit donc qu'il ait terminé sa conversation téléphonique. Après cinq minutes, le voyant s'était éteint, mais le Commissaire sortit en trombe de son bureau, visiblement pressé. La secrétaire voulut l'avertir qu'il avait une demande d'entrevue, mais il lui fit signe de la main que cela devait attendre. En fait le Commissaire ne précisa pas sa destination, mais il avait une furieuse envie d'uriner. Ce besoin naturel le démangeait depuis plusieurs minutes, mais il avait voulu terminer la rédaction d'un message électronique avant de se rendre aux toilettes. Il venait de terminer son courrier quand son téléphone avait sonné et il avait répondu. C'était le Préfet et il ne pouvait pas écourter la conversation, il endura donc patiemment son envie de plus en plus pressante. Inutile de dire que dès que le représentant de l'Etat pour le département avait raccroché, le Commissaire avait foncé dans le couloir menant aux toilettes !

En sortant du seul lieu où même l'Empereur Napoléon allait à pied, un importun lui adressa la parole dans le couloir et commença à le raser avec un sujet dont seul son interlocuteur mesurait l'importance. Pour se débarrasser du raseur, le Commissaire se rendit plus loin et entama une autre conversation au sujet des



nouvelles formes de verbalisations. Le sujet des amendes forfaitaires délictuelles, s'il n'était pas primordial pour l'avenir global de la Police Nationale ni même pour celui du Commissariat de Police de Moulins, était néanmoins complexe et porteur de nombreuses interrogations, en particulier pour le futur, car tout laissait penser que ce type de dispositif allait se développer. En effet, au lieu de rédiger une procédure complexe pour un délit simple, comme le défaut de permis de conduire, on pouvait maintenant procéder par amende forfaitaire, comme pour une contravention. Mine de rien, cela simplifiait la tâche des agents verbalisateurs, mais cela amenait différentes questions qui n'étaient pas encore toutes résolues ou du moins pas parfaitement éclaircies.

Le sujet était donc susceptible d'alimenter une conversation longue et comme le Commissaire voulait se débarrasser du premier interlocuteur, il relança plusieurs fois l'échange, ce qui lui permit de parvenir à son but : le gêneur finit par se lasser et partir vaquer à ses occupations. Un bon quart d'heure s'était écoulé et le Commissaire rentra dans son bureau, passant devant la secrétaire, qui avait entre temps oublié le visiteur patientant à l'accueil.

Ledit visiteur, une heure plus tard, ayant demandé plusieurs fois où en était son entretien avec le Commissaire, avait fini par s'endormir sur son fauteuil, ronflant franchement au milieu de l'accueil, un filet de bave commençant à s'écouler involontairement sur son tee-shirt. La Commandante Juliette Bouchet, qui passait par là, vit cet individu mal fagoté, qui bavait en ronflant dans l'accueil de son Commissariat. Elle alla voir le Chef de Poste et lui demanda qui était ce clochard, mais le Brigadier ne sut pas quoi lui répondre et la renvoya vers l'agent d'accueil. Juliette questionna ce dernier, qui lui répondit que le visiteur n'ayant pas précisé le motif de sa demande de rendez-vous, il risquait d'attendre jusqu'à la Saint Glin-Glin, qui est, comme chacun sait, juste après les calendes grecques.

Juliette n'aimait pas que les gens attendent pour rien et elle avait déduit des propos de l'agent d'accueil que ce pauvre type ne serait pas reçu par le Commissaire, elle décida de faire une bonne action et alla secouer le patient qui reniflait en faisant des bulles avec sa bave, parfaite image du demeuré, elle le prit donc en pitié et décida de lui parler gentiment : «

—Bonjour Monsieur, réveillez vous, c'est l'heure de vous en aller, nous allons fermer vous savez !

—Hein, quoi ! Euh bonjour madame.

—Bonjour, bonjour ! Vous allez maintenant rentrer chez vous comme un gentil garçon, n'est-ce pas ?

—Euh...Vous êtes sûre Commandant ?

—Oui, oui ! Vous allez rentrer chez vous, le Commissaire ne peut pas vous recevoir aujourd'hui, revenez demain, d'accord ?

—Euh oui, d'accord ! Je peux m'en aller alors ?

—Oui, rentrez chez vous faire un gros dodo, vous avez l'air d'en avoir besoin.

—C'est que j'ai fait de la route. Vous êtes sûre, j'ai ma journée ?

—Oui c'est ça, prenez votre journée, vous reviendrez plus tard, ce sera mieux, là nous n'avons pas le temps de nous occuper de vous.

—Ah bon ? Vous êtes sûre ? Et bien je trouve ça plutôt cool à vrai dire, c'est même gentil.

—Eh oui, on est comme ça ici, on est les gentils ! Allez, au revoir !

—Au revoir Commandante ! »

Juliette regarda ce pauvre type partir et se dit que ce mec-là, même s'il n'avait pas un air très éveillé, au moins il connaissait les grades dans la police, ce qui était déjà un état de connaissance largement supérieur à la clientèle habituelle des halls d'accueil des Commissariats. Cinq minutes après, elle ne pensait déjà plus à ce semi-clochard qu'elle avait viré du hall en douceur. En revanche, elle pesta une heure plus tard contre le Capitaine nouvellement muté et qui aurait du être là, quelle honte d'être en retard son premier jour ! A la fin de la matinée, elle se décida à l'appeler sur son téléphone portable personnel, dont elle avait pu obtenir le numéro auprès de son ancien service : «

—Allo ? Capitaine Dilpares ? Ici la Commandante Bouchet ! On vous attend mon vieux, vous deviez vous présenter au service ce matin, qu'est-ce qui s'est passé ?

—Mais c'est vous qui m'avez dit de rentrer chez moi, que j'avais ma journée pour me reposer.

—Qu'est ce que vous me racontez, je ne vous ai jamais vu ! Venez immédiatement au Commissariat ou bien ça va barder pour votre matricule mon jeune ami !

—J'arrive ! »

A son arrivée une demi-heure plus tard le malentendu put être dissipé, mais le mal était fait et Juliette Bouchet était encore plus persuadée qu'il était temps pour elle de fuir cette administration qui embauchait de telles erreurs de casting. Elle se rappelait avec nostalgie les paroles qui accueillait, au temps de ses débuts lors du millénaire précédent, les policiers masculins qui avaient l'audace de porter une boucle d'oreille : « Il n'y a que deux types d'hommes qui portent des boucles d'oreille, c'est les pirates et les pédés ! Il est où ton bateau ? » De la même façon pour ceux qui arboraient un tatouage visible : « Les hommes tatoués, il n'y en a que deux sortes : les tôleards et les pirates, il est où ton bateau ? ».

Mais cette époque était bien révolue et même si certains aspects représentaient une nette amélioration, et elle s'en réjouissait, comme la disparition complète de l'homophobie, du mépris envers les collègues féminins et de l'alcoolisme chronique qui sévissaient alors dans les Commissariats, elle regrettait cependant un certain sens de la tenue, un respect de la hiérarchie et une discipline qui n'existaient quasiment plus non plus. Les jeunes recrues n'entraient plus dans la grande maison comme on entre dans les ordres, c'était devenu un travail comme un autre et on ne devait pas plus de respect à un patron de Commissariat qu'à un patron boulanger ou un chef de chantier. Du coup, la solidarité entre collègues avait elle

aussi décliné, et la bonne ambiance qui régnait dans les postes avait rejoint les neiges d'antan, avec le respect de la parole donnée et la messe en latin, quoique cela n'ait aucun rapport, mais j'avais envie de dire ça, sur une impulsion subite et incontrôlée et honnêtement, je ne sais pas pourquoi vu que je ne vais pas à la messe. Mais ça ne fait rien, c'est en rapport avec la disparition de la France des années d'après guerre, âge d'or des Inspecteurs de Police dont Juliette avait connu la fin et qu'elle regrettait amèrement.

En tous cas le Capitaine Dilpares était enfin arrivé, identifié, reconnu comme tel malgré quelques réticences et il allait pouvoir commencer son apprentissage de la Sécurité Publique, la vraie police, celle qui s'occupe des vrais gens de tous les jours.

Son premier jour au Commissariat de Moulins avait mal commencé, aussi prit il toutes les précautions utiles pour que le reste de la journée soit plus heureux. Il déménagea ses affaires avec le plus grand soin, en particulier l'aquarium de trois cents litres qu'il installa dans son bureau. Ce engin comportait un chauffage d'appoint, un filtre automatique et même une centrale électronique de vérification des paramètres. C'est ainsi qu'une puce électronique vérifiait constamment les données transmises par les capteurs immergés : température de l'eau, taux d'oxygène, salinité, taux de calcaire, Ph de l'eau, présence d'agents nocifs par analyse de la turbidité du liquide et encore d'autres choses plus techniques qui devaient garantir une qualité de vie absolument parfaite aux hôtes de l'aquarium.

Il avait du installer une table spéciale pour supporter le poids de son engin de pisciculture, puis effectuer un branchement avec une prise multiple pour garantir l'approvisionnement électrique des différents automatismes, dont certains fonctionnaient en continu, jour et nuit, comme le brassage de l'eau, la filtration, l'oxygénation, la surveillance des paramètres et cetera. Plusieurs boîtes logées dans le couvercle massif, qui contenait aussi l'éclairage avec variateur simulant les différentes phases du jour, contenaient la nourriture pour les trois espèces différentes de poissons que l'aquarium contenait, avec des distributeurs électroniques délivrant la quantité exacte nécessaire en temps et en heure à la surface de l'eau.

Ce appareil était sans contestation possible la Rolls des aquariums et le Capitaine Dilpares admettait volontiers avoir investi plusieurs mois de salaire dans la conception et le montage de cet ensemble unique, tout au moins sur le ressort de l'arrondissement de Moulins.

Le nouvel Officier passait volontiers une heure ou deux par jour dans l'admiration de ses amis à nageoires, il était comme hypnotisé par leurs évolutions aquatiques et disait volontiers qu'il aimait plus les poissons que les humains, à la fois pour la grâce dans leurs déplacements que pour le fait que les poissons, eux, ne mentent pas et surtout ne trahissent pas. Très vite ses troupes, fascinées par cette marotte inhabituelle, le surnommèrent Bubulle, au début amicalement, puis avec un

mépris de plus en plus marqué au fur et à mesure qu'elles apprenaient à le connaître et à ne pas l'apprécier.